

OFFRE DE FORMATION

Aménagement des Carrefours Interurbains sur les routes principales



en présentiel

ILE-DE-FRANCE

17 et 18
novembre 2026



Les routes principales à 2 voies, 3 voies ou 2x2 voies, conçues ou relevant du domaine de pertinence de l'ARP (Aménagement des Routes Principales) situées hors agglomération et équipées de carrefours plans, constituent un patrimoine d'environ 100 000 km, géré pour l'essentiel par les collectivités territoriales. Les échanges qui raccordent ces voiries entre elles et avec des voies de moindre importance sont assurés par des carrefours plans dont la conception relève du guide ACI (Aménagement des Carrefours Interurbains).

Leur aménagement doit prendre en compte ces différentes fonctions, tout en intégrant la diversité des usagers, motorisés ou non, afin de leur apporter un niveau de service approprié et de renforcer leur sécurité.

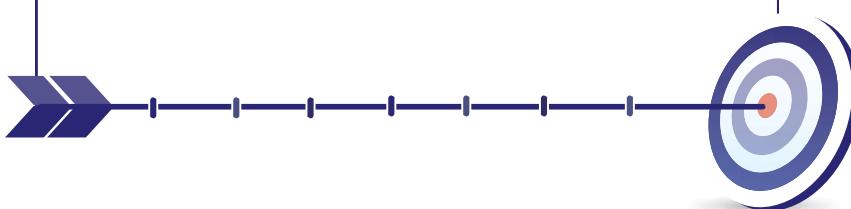
Les préconisations techniques édictées dans ce document en 1998 restent la référence pour les aménageurs, après avoir fait l'objet de certaines précisions ou adaptations issues de la version 2022 de l'ARP, pour mieux prendre en compte les différents usages de la voirie, parmi lesquels les modes actifs.



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Choisir le type de carrefour le mieux adapté pour un aménagement hors milieu urbain, identifier les enjeux relatifs aux différents usagers de la route (VL, PL, TC, usagers exceptionnels, modes actifs, etc.) devant être pris en compte pour l'aménagement d'un carrefour plan ordinaire ou d'un giratoire
- Mettre en œuvre un dimensionnement et une conception géométrique intégrant ces différents enjeux et usagers



OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Apports méthodologiques entrecoupés d'exercices d'application des notions
- Les exposés de ces différentes thématiques seront entrecoupés d'exercices d'application destinés à favoriser l'appropriation des notions introduites
- Utilisation de la plateforme mesformations.cerema.fr

PUBLIC

La formation s'adresse aux personnels en charge de la **conception, du contrôle ou du portage des projets routiers** dans les collectivités territoriales, les services de l'Etat ou encore les bureaux d'études : chargés d'études et projeteurs, chefs de projets...

NIVEAU PRÉ-REQUIS

Avoir une connaissance générale des référentiels de conception des routes relevant du domaine d'emploi du guide ARP est un plus, mais la formation peut aussi convenir à un nouvel arrivant

MÉTHODES D'ÉVALUATION

- Un quiz à l'issue de chacune des journées permettra d'évaluer l'acquisition individuelle des connaissances

FRAIS D'INSCRIPTION

1000 € HT par stagiaire (TVA à 0%)
Déjeuners inclus

DURÉE

2 jours



PROGRAMME



- 9h00 **ACCUEIL ET MISE EN PLACE**
- Tour de table, expression des attentes, appréciation des niveaux de connaissance du sujet
- 9h30 **PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT ET ÉLÉMENTS DE CHOIX DU TYPE DE CARREFOUR**
- Les types de carrefour : Té, Croix, ½ carrefour, giratoire
- 10h45 **CARREFOUR ORDINAIRE – CONDITIONS D'AMÉNAGEMENT SUR LA ROUTE PRIORITAIRE**
- Les principes d'implantation du carrefour sur la route prioritaire
 - Les éléments du carrefour au niveau de la route prioritaire
- 12h00 **VISIBILITÉS EN CARREFOUR ORDINAIRE**
- Les règles de visibilité, sur la base du guide visibilité (2018)
- 12h30 **PAUSE DÉJEUNER**
- 13h45 **CARREFOUR ORDINAIRE – CONDITIONS D'AMÉNAGEMENT SUR LA ROUTE SECONDAIRE**
- Les éléments du carrefour au niveau de la route non prioritaire
- 14h45 **CAS PRATIQUE, 1ÈRE PARTIE : CARREFOUR RN137**
- Aménagement d'un carrefour à partir des informations disponibles
- 16h15 **PRISE EN COMPTE DES ÉQUIPEMENTS ET DE LA SIGNALISATION**
- Implantation des équipements et de la signalisation au niveau d'un carrefour ordinaire
- 16h45 **QUIZ – ÉVALUATION INTERMÉDIAIRE DES ACQUIS**
- 17h00 **FIN DE LA PREMIÈRE JOURNÉE**

- 9h00 **CARREFOUR GIRATOIRE – PRINCIPES GÉNÉRAUX D'IMPLANTATION**
- Caractéristiques géométriques du carrefour giratoire
- 9h30 **GIRATOIRE – PRINCIPES DE DIMENSIONNEMENT**
- Terminologie et valeurs courantes adaptées au contexte
- 10h30 **VISIBILITÉ EN CARREFOUR GIRATOIRE**
- Les règles de visibilité
- 11h00 **CAS PRATIQUE, 2NDE PARTIE : CARREFOUR RN137**
- Cas concret du jour 1 avec évolution du contexte (générateur de trafic)
- 12h00 **PAUSE DÉJEUNER**
- 13h15 **CONCEPTION GÉOMÉTRIQUE DES ÎLOTS D'UN GIRATOIRE**
- Dimensionnement d'un îlot
- 14h00 **CALCUL ET PRISE EN COMPTE DE LA CAPACITÉ D'UN GIRATOIRE**
- Selon capacité du giratoire et aménagement
- 14h45 **CAS PARTICULIERS D'IMPLANTATION : VOISINAGE DE PASSAGE À NIVEAU**
- Dispositions et équipements spécifiques
- 15h45 **PRISE EN COMPTE DES USAGERS PARTICULIERS**
- Convois exceptionnels : géométrie et équipements pour compatibilité
- 16h15 **BILAN ET ÉVALUATION DE LA FORMATION**
- Recueil des observations stagiaires, retour sur les attentes
 - Quiz d'évaluation finale des acquis
- 16h45 **FIN DE LA FORMATION**



LES ATOUTS DU CEREMA

- Des équipes pluridisciplinaires et expertes (aménageurs, ingénieurs, techniciens) ;
- De nombreuses années d'expérience opérationnelle au service des collectivités territoriales ;
- Des participations actives à l'édition de normes et règlements, aux côtés des pouvoirs publics et de réseaux de partenaires et d'experts reconnus.

COORDINATION DE LA FORMATION

Matthieu HOLLAND

Référent technique en conception et sécurité des infrastructures, expert international

INFORMATIONS ET INSCRIPTION



formation.catalogue@cerema.fr



www.cerema.fr



CeremaCom



Cerema

